



COMPTE RENDU DU BUREAU

11-02-2021 17H45 - VISIOCONFERENCE

Les participants : Bernard TOMASINI, Président, Richard THIERY, élu délégué au Conseil de Développement et Démocratie de proximité, François-Xavier KOEMPGEN Directeur CASA, Jean-Marie BONNET, Président du C2D, Jean-François CARRASCO, Vice-Président Délégué CAP AZUR, Dora LAHLOU-MEINERI, Vice-Présidente déléguée à la communication et aux relations extérieures, Thierry LESPINASSE, Vice-Président du Groupe thématique AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLITIQUE DE LA VILLE, Laurence BRIFFA, Vice-Présidente du Groupe thématique TRANSPORTS -DÉPLACEMENTS, Stéphanie FRISINA du Groupe Thématique ÉCONOMIE ET EMPLOI et Carole GHIBAUDO du Groupe Thématique PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT.

1. Validation du compte rendu du Bureau du 14 janvier 2021

Le compte rendu est validé.

2. Les avis en préparation

Actuellement le Conseil de Développement de la CASA travaille sur trois avis :

- Les groupes « Aménagement du Territoire - Politique de la Ville » et « Patrimoine – Environnement » se sont saisis de la question **du trait de côte – Quelle bande littorale demain avec l'impact du changement climatique ?** L'objectif de cet avis est, à partir d'un constat sur l'inéluctable érosion du littoral, de faire des propositions pour anticiper son aménagement et ses usages. Compte tenu de la transversalité du sujet, les groupes Economie - Emploi et Transports - Mobilité contribuent également à la réflexion. L'avis sera présenté à la prochaine Assemblée Plénière du CDD qui devrait se tenir en mai.
- Les CDD de la CASA et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, ont organisé, en décembre 2019 un colloque sur le thème « mieux travailler demain sur notre territoire ». Trois tables rondes animaient cet événement, la mobilité, l'organisation du travail et l'e-santé. Le groupe « Transports- Mobilité », en lien avec ses réflexions sur la démarche du PDM (Plan Déplacements Mobilité)



pilote ce travail de restitution et de réflexion. L'avis devrait être présenté à l'Assemblée Plénière de mai. **L'axe principal de la réflexion est le télétravail.**

- La CASA a saisi le CDD afin qu'il se penche sur la question du **commerce de proximité** et propose des idées. Le groupe « Economie – Emploi » est en cours de réflexion pour émettre des préconisations, en s'inspirant notamment des expériences territoriales dans ce domaine. Cet avis pourra également être présenté à l'Assemblée Plénière de mai.

3. La révision de la Charte Sophia Antipolis

Le Conseil de Développement a été saisi pour accompagner la CASA dans la révision de la Charte Sophia Antipolis. Ce document qui date de 1977 doit être revu et actualisé en tenant compte des enjeux d'aujourd'hui. Le CDD organisera une Assemblée plénière dédiée à la révision de cette Charte. Le cabinet Bluenove animera cette séance dont le contenu n'est pas encore précisé.

Par ailleurs, le CDD, en tant qu'outil de concertation de l'agglomération, organisera un second atelier, ouvert aux acteurs du territoire désireux d'apporter leur contribution sur cette révision. Cet atelier sera dédié à des collectifs, des associations et des organismes qui ne sont pas membres du CDD. Les Vice-Présidents du CDD doivent faire des propositions pour sa constitution.

A ce stade, et compte tenu des contraintes sanitaires, le calendrier de ces deux ateliers n'est pas encore arrêté.

4. La participation citoyenne et les politiques publiques de la CASA

Il est demandé aux Vice-Présidents du Conseil de Développement de faire des propositions autour de deux questions :

- Comment la Communauté d'Agglomération peut-elle améliorer la participation citoyenne ?
- Sur quelles politiques publiques cette participation citoyenne doit – elle être "prioritairement » accentuée, conduite ?

5. Le Festival souffleurs d'avenir.

Le CDD de la CASA s'était porté candidat à ce festival. Cependant il vient d'être annulé en raison de la crise sanitaire.

6. Mise en réseau des CDD des EPCI de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur

La Région compte 63 EPCI (Métropoles, Communautés d'Agglomération, Communautés de Communes, Parcs Naturels Régionaux, et Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux).

Une démarche de mise en réseau des 21 CDD existants a été lancée. Les représentants de ces instances présents à la première visioconférence organisée en janvier partagent le constat suivant :



- Une participation citoyenne de plus en plus au cœur des enjeux dans la mise en œuvre des politiques publiques.
- Une absence de dynamique régionale qui associe les Conseils de Développement des EPCI.
- La nécessité de relancer une coordination agile entre les CDD de la Région et profiter de l’opportunité du contexte qui place les consultations publiques comme une priorité des EPCI et du CESER (Loi Engagement et Proximité).

Il est donc proposé une mise en réseau des Conseils de Développement des EPCI de la Région. Cette coordination régionale des Conseils de Développement de la Région Sud aurait comme objectifs :

- L'échange et le partage d'expérience des propositions formulées dans le cadre des compétences prospectives des EPCI.
- La conduite d'une réflexion commune en lien avec la CNCD sur les réformes dont ils font l'objet et celles qui traitent de la participation citoyenne.
- Le regroupement pour porter la voix de leur représentation auprès des Instances Régionales (Etat, Conseil Régional, CESER).

Elle serait composée d'une Assemblée Plénière (constituée des Présidents des CDD des EPCI de la Région ou de leurs représentants et d'un technicien) et d'un Bureau opérationnel (constitué de 6 CDD d'EPCI et de techniciens). Le CDD de la CASA s'est proposé, dans un premier temps, d'assurer le volet administratif de cette coordination. Une prochaine réunion est prévue en mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.